



Ce dossier est réalisé avec la collaboration de la  
société

**DEKRA Industrial**



[www.dekra-industrial.fr](http://www.dekra-industrial.fr)

----  
**DEMANDE  
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE  
Version 1**

----  
**PIECE JOINTE 46**

----  
**NOTICE DE DESCRIPTION DES ACTIVITES**

*Tableau de suivi des modifications*

<i>Date</i>	<i>Version</i>	<i>Rédacteur</i>	<i>Vérificateur</i>	<i>Modifications apportées</i>
20-12-2021	1	Carole TONDRE	GAIA	-

## SOMMAIRE

<b>FICHE D'IDENTIFICATION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>4</b>
1.1. <i>RENAULT</i> .....	4
1.1.1. <i>Le site de Flins</i> .....	4
1.2. <i>GAIA</i> .....	8
1.2.1. <i>Un système d'économie circulaire</i> .....	8
1.2.1. <i>Chiffre d'affaires</i> .....	8
1.2.2. <i>Chiffres clés</i> .....	9
1.2.3. <i>Missions et services GAIA</i> .....	9
<b>2. DESCRIPTION GENERALE DE L'ACTIVITE DE TRI ET RECONDITIONNEMENT DES POTS CATALYTIQUES.....</b>	<b>14</b>
2.1. <i>Les différentes étapes du process</i> .....	14
2.1.1. <i>Livraison</i> .....	14
2.1.2. <i>Tri et regroupement</i> .....	14
2.1.3. <i>Stockage</i> .....	15
2.1.4. <i>Expédition</i> .....	16
2.1.5. <i>Traçabilité</i> .....	16
2.2. <i>Volume de l'activité envisagée</i> .....	17
2.3. <i>Effectif et rythme d'activité</i> .....	17
2.4. <i>Localisation du site</i> .....	17



## FICHE D'IDENTIFICATION

Ce document a été réalisé avec le concours de la Société :

**DEKRA Industrial**  
Centre d'affaires La Boursidière  
Rue de la Boursidière  
92350 Le Plessis-Robinson



Par :

EQUIPE PROJET DEKRA		
<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Rôle</i>
Carole TONDRE	Consultante HSE	Rédaction

Avec la participation de :

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Rôle</i>	<i>Société</i>
Bruno MARQUE	Resp. pôle Matière et achats pièces	Vérification Collaboration	GAIA
William FRAISSINES	Chargé d'Affaire Recyclage	Vérification Collaboration	GAIA

Pour le compte de :

**RENAULT Flins**  
Bd Pierre Lefauchaux  
BP 203 FLINS  
78 410 AUBERGENVILLE

Sous la responsabilité de :

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Rôle</i>	<i>Société</i>
Lionel ALLIBERT	Adjoint Chef Dept. Maintenance et Environnement	Validation	RENAULT

### HISTORIQUE DES EVOLUTIONS

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Nature de l'évolution / Modification</i>
1	20-12-2021	Version définitive du document



## 1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

### 1.1. RENAULT

Le groupe Renault est un constructeur automobile français depuis 1898. Présent dans 134 pays, il emploie plus de 127.000 salariés.

Outre sa marque historique, le groupe comprend aujourd'hui les marques Dacia, Lada, Alpine et Renault Samsung Motors. Depuis 1999, il s'est lié au constructeur japonais Nissan à travers l'alliance Renault-Nissan. Il est ainsi devenu, en 2011, le troisième groupe automobile mondial.

#### 1.1.1. LE SITE DE FLINS

<b>Date de création</b>	1952
<b>Activité</b>	Carrosserie montage
<b>effectifs</b>	2 435 employés au 31 décembre 2020
<b>superficie</b>	237 ha, dont 88 ha de bâtiments couverts
<b>Modèles</b>	ZOE, Nissan Micra
<b>Production 2020</b>	ZOE : 92 621 unités Micra : 35 998 unités
<b>Les principales activités de fabrication sont</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'emboutissage et l'injection plastique</li> <li>- La tôlerie</li> <li>- Le traitement de surface et la cataphorèse</li> <li>- La peinture</li> <li>- Le montage</li> <li>- L'expédition</li> </ul>

Le site RENAULT est situé dans les Yvelines, en bordure de Seine, à environ 45 km à l'Ouest de Paris, à cheval sur les communes de Flins et d'Aubergenville.

L'usine a été inaugurée en 1952 et s'étend sur 237 hectares dont 88 sont occupés par des bâtiments couverts.





Carte 1 : Photo aérienne du site



Figure 1 : Plan de l'usine de Flins



Le site est classé sous le régime de l'**Autorisation** au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Son fonctionnement est régi par l'Arrêté préfectoral n°09-099/DDD du 2 février 2009 complété par plusieurs arrêtés complémentaires :

- APC n°2016-38823 du 28 juin 2016
- APC n°2014157-0003 du 6 juin 2014
- APC n°2013114-0003 du 24 avril 2013

### Classement ICPE du site

Extrait Fiche descriptive de l'établissement du site GEORISQUES - <https://www.georisques.gouv.fr> -

Rubrique IC	Alinéa	Date autorisation	Régime autorisé	Activité	Volume	Unité
1414	3	28/06/2016	DC	Gaz inflammables liquéfiés (remplissage ou distribution)	5.000	kg
1434	2	28/06/2016	Autorisation	Liquides inflammables (remplissage ou distribution) autres que 1435	0.000	
1435	2.	28/06/2016	DC	Stations-service	642.000	m3
1510	1	28/06/2016	Autorisation	Entrepôts couverts autres que 1511	Bat L : 713 000 Bat P : 138 600	m3
1715	2	02/02/2009	Déclaration	Radioactives (fabrication, utilisation, stockage...) sources scellées ou non	4313.160	u
2560	B1	28/06/2016	Enregistrement	Supérieure à 1000 kW	12303.000	kW
2563	2	28/06/2016	DC	Supérieure à 500 l, mais inférieure ou égale à 7500 l	900.000	L
2565	2a	28/06/2016	Autorisation	METAUX ET MATIERES PLASTIQUES (TRAITEMENT DES)	1550.000	l
2661	1c	28/06/2016	Déclaration	MATIERES PLASTIQUES, CAOUTCHOUC...(EMPLOI OU REEMPLOI)	9.900	t/j
2663	2c	28/06/2016	DC	Pneumatiques, produits avec polymères>50%(stockage)	5000.000	m3
2712	2	28/06/2016	Autorisation	Stockage, dépollution, démontage, ... de VHU	11850.000	m2
2713	2	28/06/2016	Déclaration	Métaux et déchets de métaux (transit)	165.000	m2
2714	2	28/06/2016	Déclaration	Déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, ... (transit) hors 2710,2711	975.000	m3
2791	2	28/06/2016	DC	Déchets non dangereux (traitement)	8.000	t/j
2910	A1	28/06/2016	Autorisation	Combustion	108.000	MW
2921	a	28/06/2016	Enregistrement	La puissance thermique évacuée maximale étant supérieure ou égale à 3000 kW	19600.000	kW
2925		28/06/2016	Déclaration	Charge d'accumulateurs	395.000	kW
2930	1b	28/06/2016	Déclaration	Ateliers de réparation, entretien de véhicules à moteur, dont carrosserie et tôlerie	4000.000	m2
2940	1b	28/06/2016	DC	Vernis, peinture, colle, ... (application, cuisson, séchage)	550.000	L
2940	2a	28/06/2016	Autorisation	Vernis, peinture, colle, ... (application, cuisson,	10462.000	kg/j



Rubrique IC	Alinéa	Date autorisation	Régime autorisé	Activité	Volume	Unité
				séchage)		
3110		28/06/2016	Autorisation	Combustion	108.000	MW
3260		28/06/2016	Autorisation	Traitement de surface	1045.000	m3
3670		28/06/2016	Autorisation	Traitement de surface de matières à l'aide de solvants organiques	2385.000	kg/h
4120	2b	28/06/2016	Déclaration	Toxicité aiguë catégorie 2	5.000	t
4331	2	28/06/2016	Enregistrement	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3	140.000	t
4422	2	28/06/2016	Déclaration	Peroxydes organiques type E ou type F	1.000	t
4510	2	28/06/2016	Déclaration	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1	55.000	t
4718	2	28/06/2016	Déclaration	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	12.000	t
4734	1c	28/06/2016	Déclaration	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	330.000	t
4802	2a	28/06/2016	Déclaration	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	652.000	kg
4802	31a	28/06/2016	Déclaration	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	3.000	t

Pour répondre aux enjeux économiques et à ceux liés à la transition écologique, Renault va réorienter l'activité de son usine de Flins en un site dédié à l'économie circulaire pour l'horizon 2021-2030.

Le Groupe Renault a annoncé le 25 novembre 2021 son plan de transformation de l'usine de Flins. Ainsi, l'assemblage de véhicules neufs (la Zoé et la Micra de Nissan) va être arrêté sur ce site en 2024. Et Flins va devenir le « premier site européen d'économie circulaire dédié à la mobilité ». Le groupe automobile vise un bilan carbone négatif en 2030 sur ce site historique créé en 1952.

Ce modèle d'économie circulaire, appelé Re-Factory, est basé sur trois axes :

- favoriser l'usage d'un véhicule plutôt que sa possession ;
- allonger sa durée de vie par la maintenance ;
- réutiliser ce qui le compose pour d'autres usages.

Le site « Re-Factory » accueillera des activités de recyclage d'organes mécaniques, de reconditionnement de véhicules d'occasion et de batteries électriques, et de démantèlement de voitures.

Le projet de transit, de regroupement et de reconditionnement de pots catalytiques s'inscrit dans cette démarche.

Renault projette de valoriser **180 000 pots par an (150 000 en provenance des centres VHU et 30 000 en provenance des usines/surstocks/fin de série).**

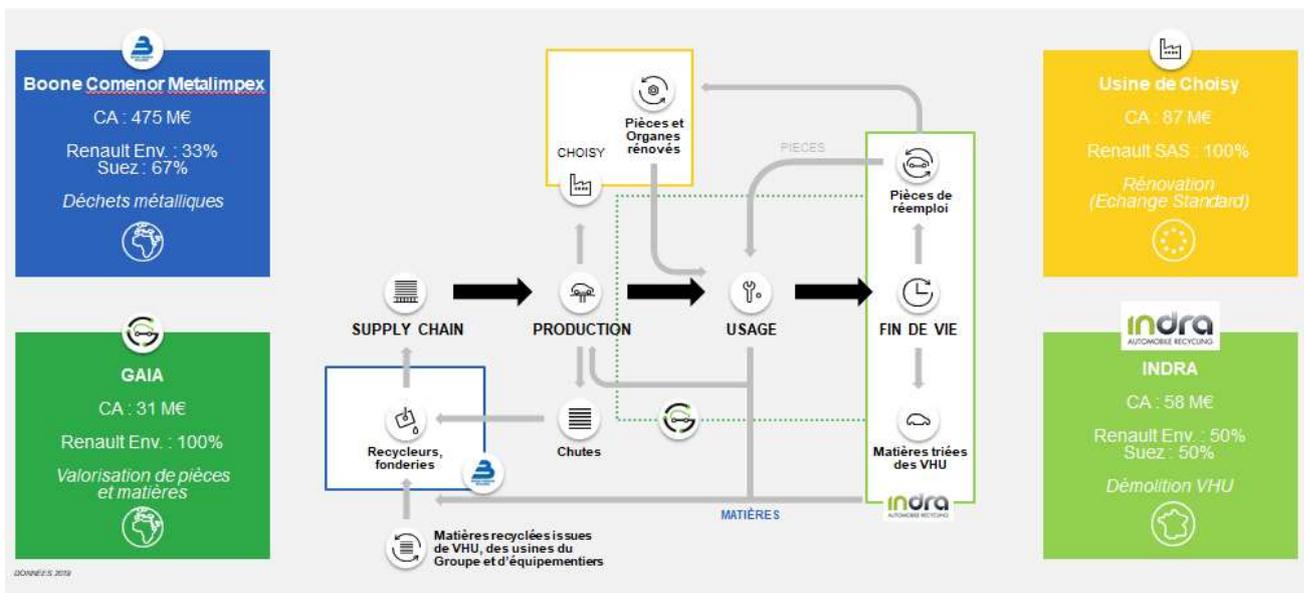
Un des principaux objectifs de Renault est d'établir une boucle courte, pour sécuriser les approvisionnements futurs de métaux stratégiques contenus dans les pots catalytiques : « Platinum Group Metals ».



## 1.2. GAIA

Gaia, filiale à 100% Renault, est à l'interface des différents acteurs de l'économie circulaire qui interviennent au cours de la vie du véhicule. Sa mission est d'acheter notamment des matières prélevées sur les véhicules en fin de vie issus du réseau INDRA<sup>1</sup> (cuivre de câblages électriques, pots catalytiques, pare-chocs en polypropylène. Seuls les pots catalytiques transitent par le site de Flins). Elle fait ensuite appel aux services de partenaires recycleurs pour recycler ces matières qu'elle revend enfin aux usines et fournisseurs du Groupe. Ses activités couvrent également le diagnostic et la réparation des batteries de véhicules électriques à Flins et enfin la valorisation de pièces automobiles (rebus de fabrication ou fins de série).

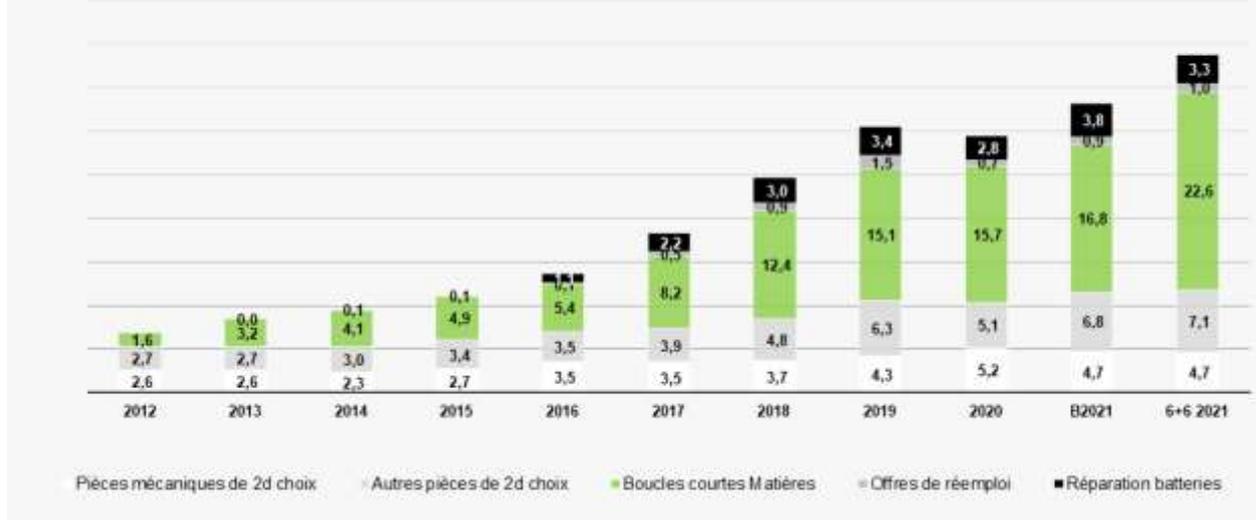
### 1.2.1. UN SYSTEME D'ECONOMIE CIRCULAIRE



### 1.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

#### CHIFFRE

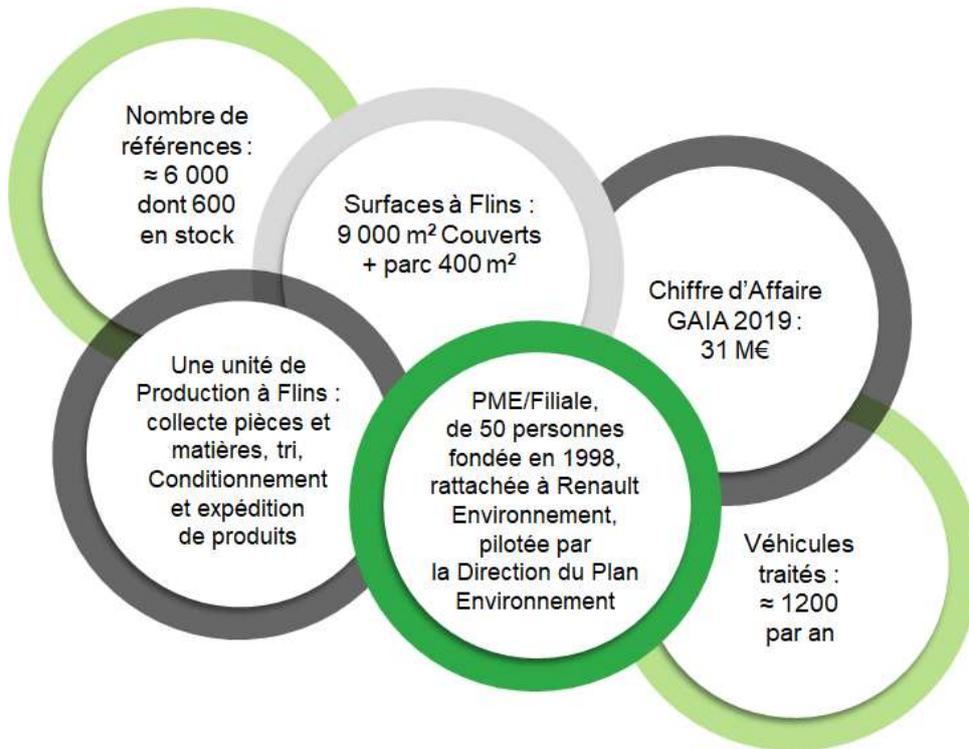
#### D'AFFAIRE 2012 2021



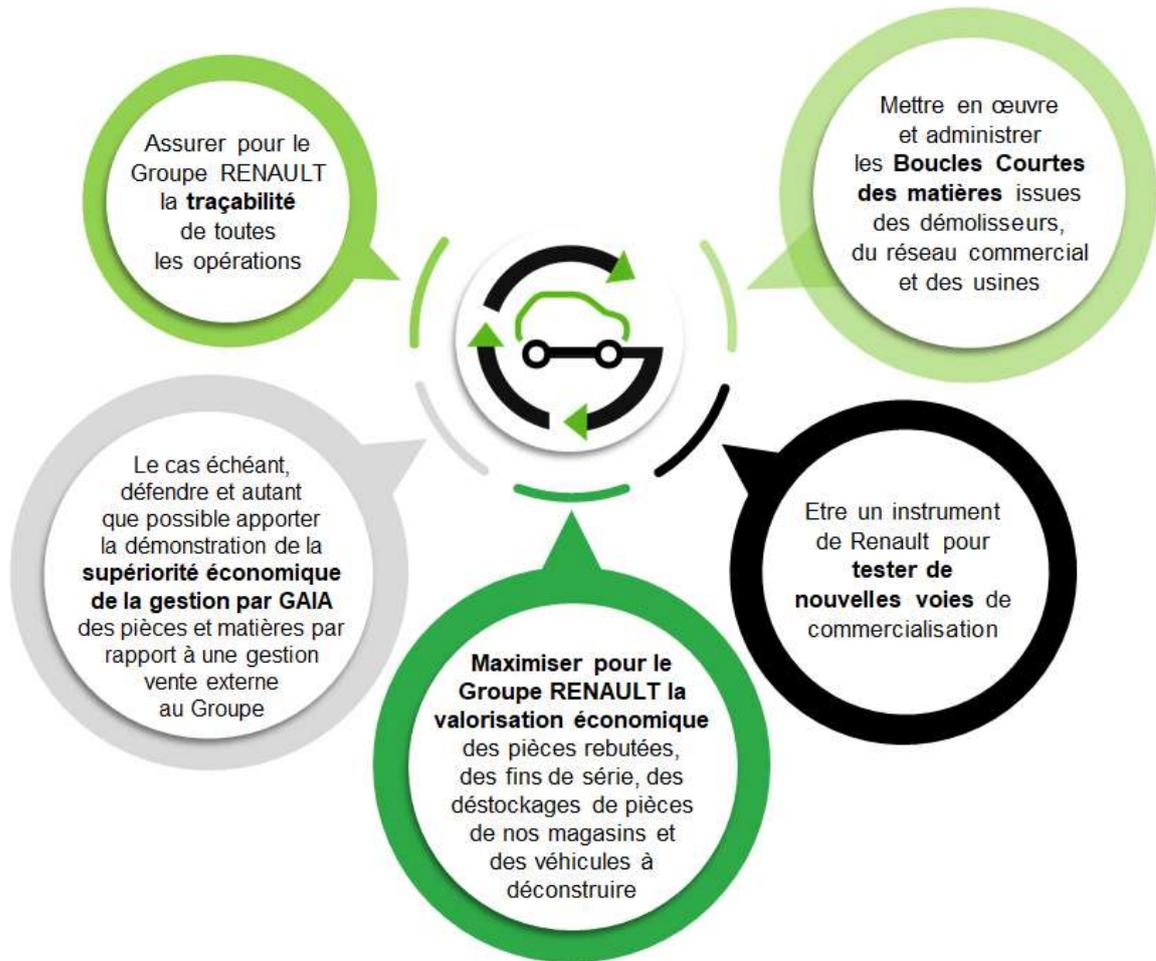
<sup>1</sup> INDRA : Industrie Nationale de Déconstruction et de Recyclage Automobile



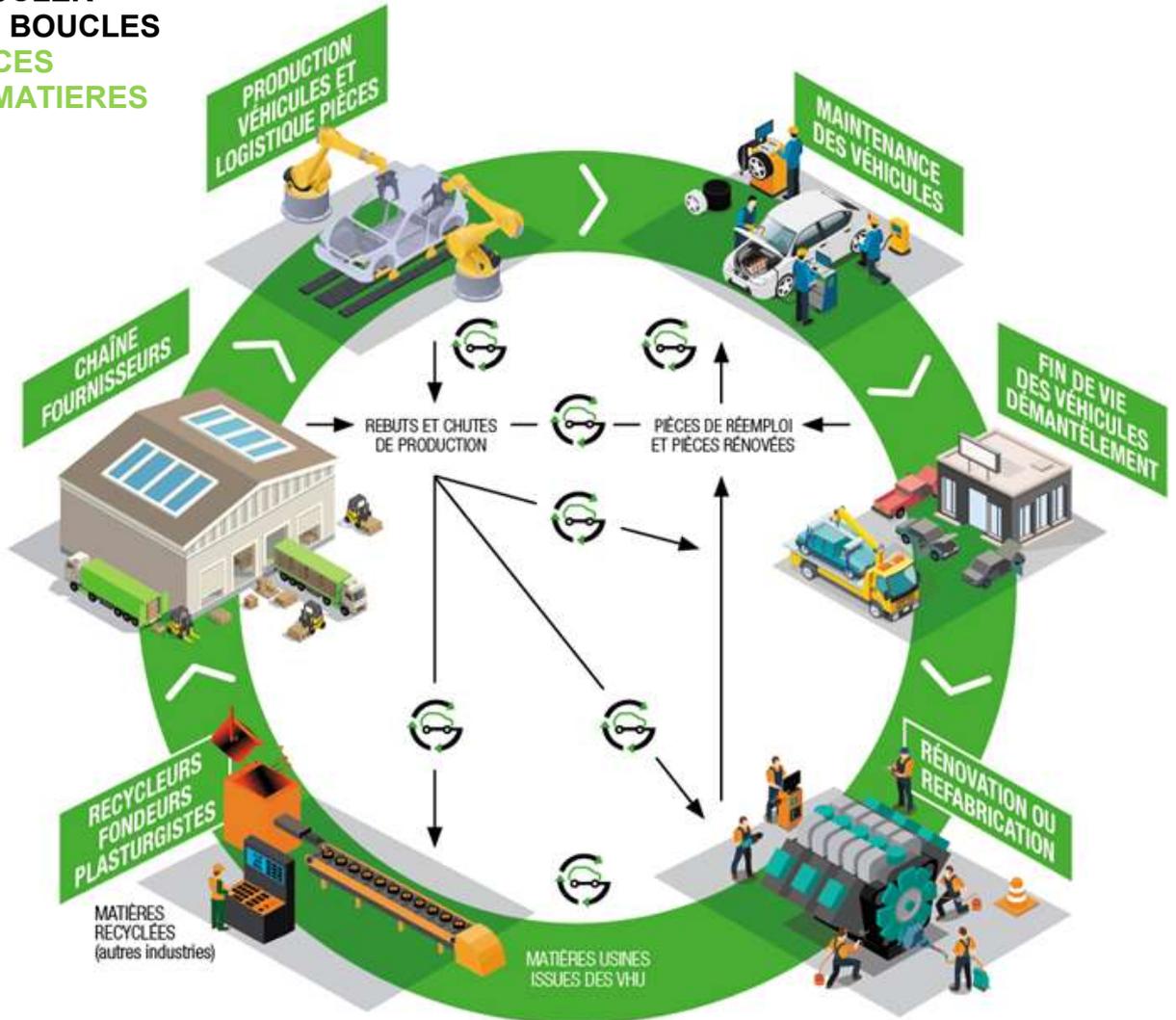
### 1.2.2. CHIFFRES CLES



### 1.2.3. MISSIONS ET SERVICES GAIA



# BOUCLER LES BOUCLES PIECES ET MATIERES



**ACTIONS COORDONNÉES****AU SEIN DE RENAULT  
ENVIRONNEMENT**

▶ Matières

▶ Kits

▶ Pièces  
de recharge**GAIA****Recyclage**

CA : 31 M€

**INDRA****Démolition et recyclage**360 démolisseurs en réseau  
350 000 véhicules traités par an

- ▶ **Sécuriser** les approvisionnements de matières (Cu, Li, PGM, ...)
- ▶ **Se protéger** des fluctuations des cours de matières
- ▶ **Maîtriser les coûts** de matières dans la chaîne fournisseurs
- ▶ **Développer** de nouveaux services et business models innovants

**MATIERES PREMIERES SECONDAIRE ET VOLUMES DE PRODUCTION**



**BOUCLES COURTES PGM (PLATINIUM GROUP METALS)**



## 2. DESCRIPTION GENERALE DE L'ACTIVITE DE TRI ET RECONDITIONNEMENT DES POTS CATALYTIQUES

### 2.1. LES DIFFERENTES ETAPES DU PROCESS

#### 2.1.1. LIVRAISON

Les pots catalytiques usagés proviennent des centres de Véhicules Hors d'Usages (CVHU) – Collecte nationale.

La logistique de la collecte des pots catalytiques peut être sous-traitée.

Nature du déchet accepté sur le site :

Dénomination	Code déchet	Nature
Catalyseurs usagés	16 08 07*	Catalyseurs usagés contaminés par des substances dangereuses

Les pots sont transportés en camions dans des cartons. Ils sont déchargés sur le site RENAULT de Flins à l'aide d'un chariot élévateur, puis le chauffeur effectue la transmission des données administratives auprès du service concerné.

Les cartons contenant les pots sont stockés sur racks dans un local dédié avant que ceux-ci soient triés.

On compte environ 5 livraisons par semaine.

#### 2.1.2. TRI ET REGROUPEMENT

Les pots sont triés dans un local dédié équipé d'une table aspirante. Les pots sont expertisés visuellement, triés et placés dans des cartons scellés. Ce tri permet de séparer les pots selon leurs catégories : diesel/essence/métallique/FAP (Filtres A Particules), et selon leur valeur marchande.

Si nécessaire des opérations de découpe peuvent être réalisées sur des lignes d'échappement assemblées pour en extraire les pots catalytiques. Un poste de découpe par cisaille est à disposition dans le local de tri. En aucun cas les pots ne sont ouverts, ils sont reçus, triés, reconditionnés et expédiés vers un recycleur autorisé avec leur enveloppe en tôle d'inox intègre.

Aucun produit chimique n'est utilisé dans le process.

Les cartons sont identifiés numériquement par un code individualisé pour des raisons de traçabilité du déchet et de suivi commercial.



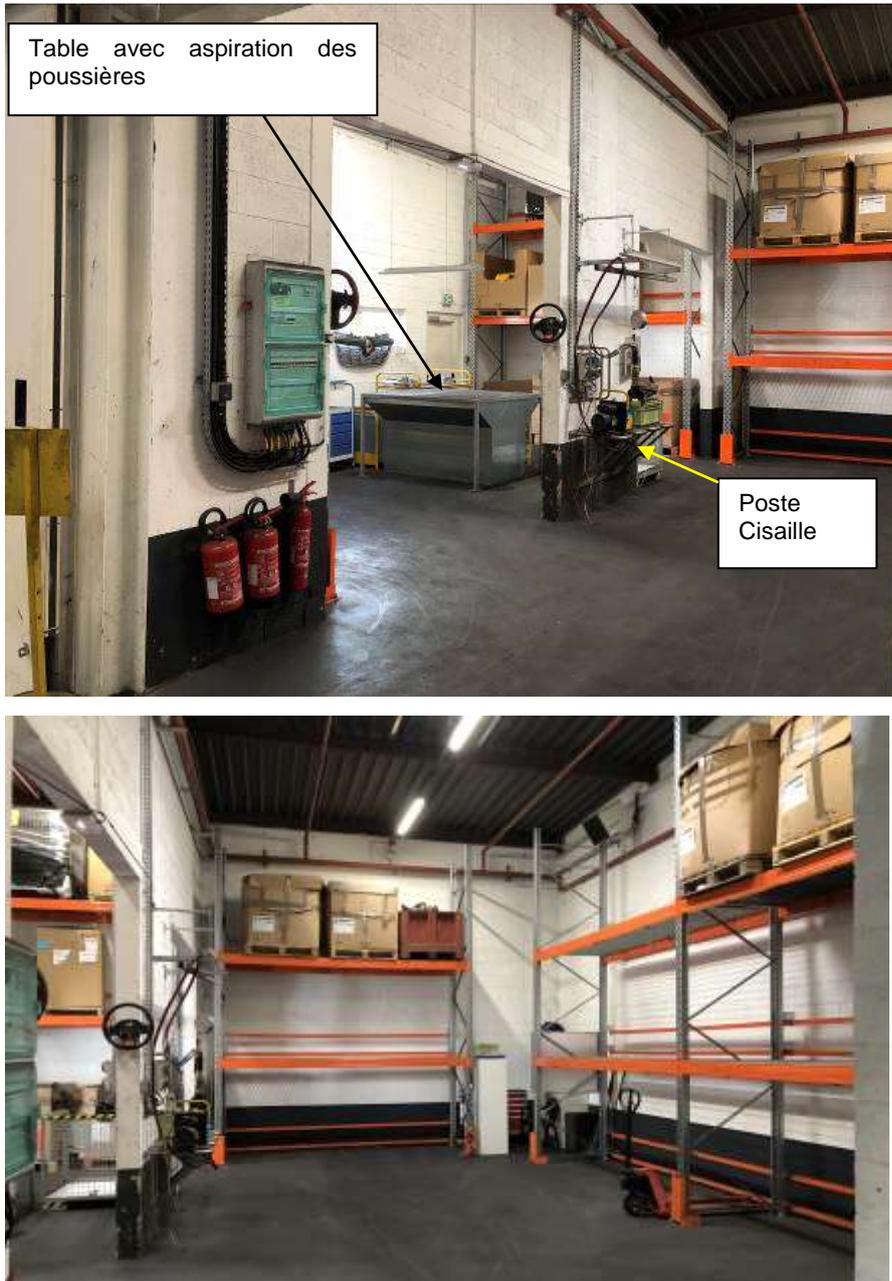


Figure 2 : Photos du local de tri

### 2.1.3. STOCKAGE

Les cartons contenant les pots triés, reconditionnés sont stockés sur des palettiers dans le bâtiment P.  
 96 emplacements palettes sont prévus à cet effet.

Un cariste se charge d'installer les cartons et les big-bags selon le planning de production établi.

On compte environ 80 pots catalytiques dans un carton. Le poids moyen d'un pot est entre 4 et 5 kg. (Poids d'un carton ~ 350 kg).

	Rack bâtiment P	Local de tri
Nombre d'emplacements palettes	96	45





Figure 3 : Pots stockés en rack en attente d'expédition

#### **2.1.4. EXPEDITION**

Les pots catalytiques sont ensuite expédiés vers des filières agréées de recyclage en Allemagne (Hensel Recycling) ou en France (Metal Recycling) qui disposent des process nécessaires à leur traitement.

Il y a environ une expédition par semaine (camion complet).

Les déchets sortants sont accompagnés d'une notification pour le transfert transfrontalier de déchet, dans le cas d'un export vers l'Allemagne.

La convention de Bâle, la décision OCDE C(92)39/FINAL et le règlement n°1013/2006 du 14/06/06 définissent les transferts transfrontaliers de déchets dangereux. Les dossiers de notification et de consentement préalables sont réalisés parallèlement à ce dossier entre les prestataires. La société GAIA dispose du récépissé de transport de déchets dangereux selon le décret du 30 juillet 1998. La société RENAULT déclare annuellement à l'administration les quantités de déchets collectés et traités à travers le site GEREP.

#### **2.1.5. TRAÇABILITE**

Une traçabilité rigoureuse est assurée pour l'ensemble des opérations (négoce et transport) via un outil de suivi et de gestion : SAP.

Le système permet d'avoir une connaissance de l'état des stocks en temps réel.

La traçabilité des déchets sera assurée par l'outil TRACKDECHETS à partir du 1er janvier 2022.



## 2.2. VOLUME DE L'ACTIVITE ENVISAGEE

Type de déchets entrants	Flux annuels	Quantité maximale sur site	Mode de stockage	Lieu de stockage	Durée moyenne de stockage	Rubrique ICPE
Pots catalytiques	180 000 pots	30 tonnes	Carton (~ 80 pots/carton)	Sur racks/palettier dans bâtiment P	15 jours	2718-1

L'activité relève donc du régime de « l'Autorisation » au titre de la législation de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au titre de la **rubrique n°2718-1 : Installation de transit, regroupement ou tri de déchet dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793.**

## 2.3. EFFECTIF ET RYTHME D'ACTIVITE

- L'activité fonctionne en horaire de jour uniquement de 8h à 17h, du lundi au vendredi.
- La réception et les expéditions se font sur la même plage horaire.
- L'activité fonctionne 49 semaines par an et emploie 1.5 personnes à temps plein.

## 2.4. LOCALISATION DU SITE

Le projet est localisé dans le périmètre du site industriel du groupe Renault, sur les communes d'Aubergenville et de Flins sur Seine.

Le site est bordé :

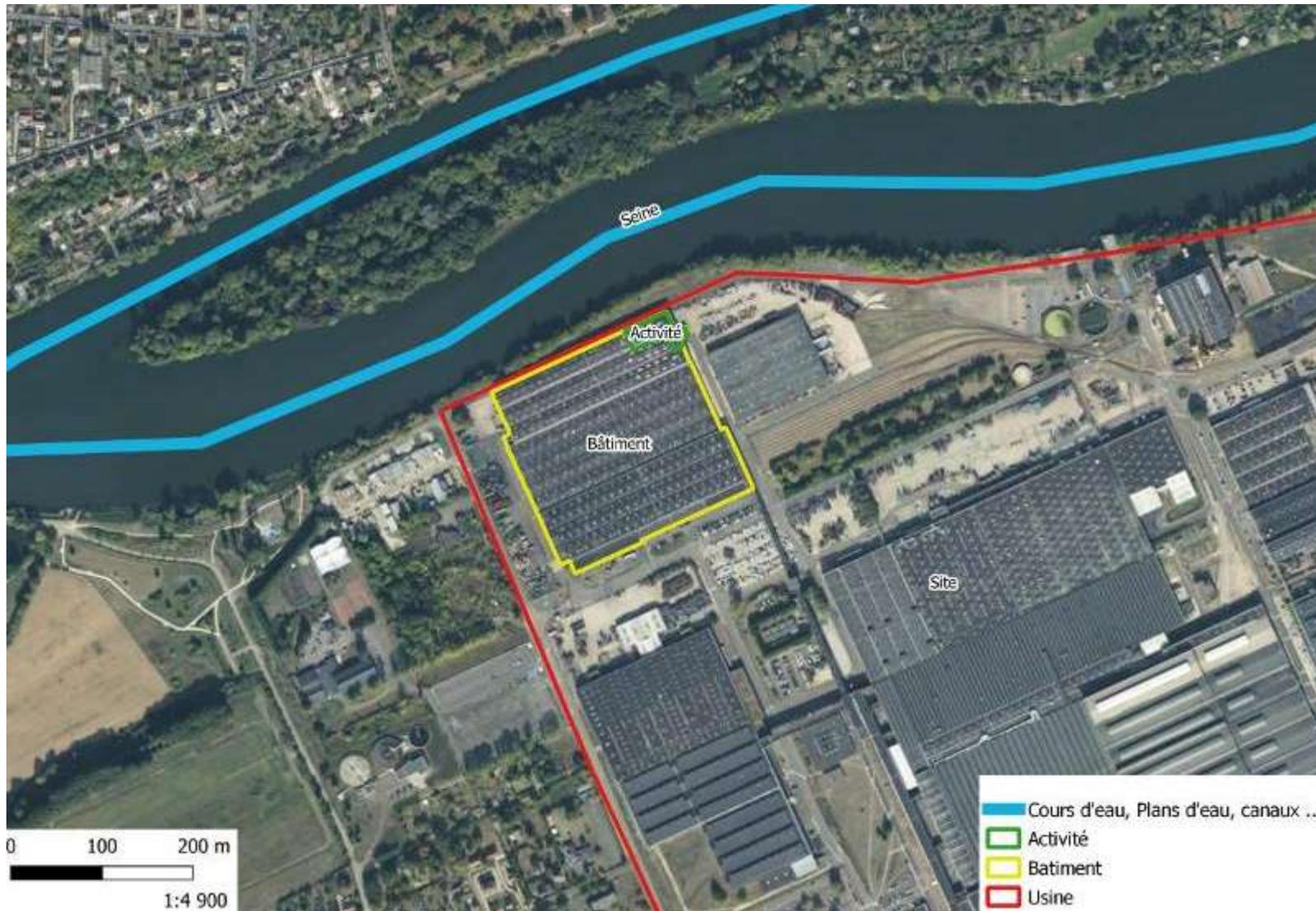
- Au sud par la voie ferrée puis l'autoroute A13,
- Au nord par la Seine,
- A l'ouest par le Bd Pierre Lefauchaux.

Le projet se situe dans le bâtiment P localisé sur la parcelle AC 23.



Carte 2 : situation cadastrale du site





Carte 3 : emplacement du bâtiment P